



HAL
open science

Ce que le rural fait au travail social

Agnès Roche

► **To cite this version:**

| Agnès Roche. Ce que le rural fait au travail social. Vie sociale, 2018. hal-02388695

HAL Id: hal-02388695

<https://uca.hal.science/hal-02388695>

Submitted on 22 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

CE QUE LE RURAL FAIT AU TRAVAIL SOCIAL

Agnès Roche

ERES | « Vie sociale »

2018/2 n° 22 | pages 33 à 46

ISSN 0042-5605

ISBN 9782749261829

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2018-2-page-33.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Ce que le rural fait au travail social

Agnès Roche

Lorsqu'on parle des classes populaires, on les imagine assez systématiquement dans les quartiers déshérités des grandes villes, en tout cas pas vraiment, voire pas du tout dans les campagnes. Or les données statistiques donnent à voir une réalité différente, qui nous conduit à une image de la pauvreté plurielle dans ses formes, mais aussi dans sa localisation.

Ainsi, à l'échelon national, 13,7 % de la population habitant en zone rurale se situent en dessous du seuil de pauvreté¹. Et dans certaines régions, la probabilité d'être pauvre est plus forte dans les territoires ruraux que dans les territoires urbains. Par exemple, dans le Puy-de-Dôme, un tiers de la population habite en zone rurale, et le taux de pauvreté² dans les espaces ruraux est de 17,1 % (contre 10,2 % dans les espaces urbains du département).

Si les historiens se sont largement penchés sur les phénomènes de pauvreté dans les campagnes³, les travaux sociologiques sur les classes

Agnès Roche est maîtresse de conférences en sociologie – HDR, directrice du Lescores (Laboratoire d'études sociologiques sur la construction et la reproduction sociales), université Clermont Auvergne ; auteure de *Des vies de pauvres. Les classes populaires dans le monde rural*, Rennes, PUR, 2016.

1. Chiffres de 2004, cf. *Nouveaux indicateurs pour une meilleure connaissance locale de la pauvreté*, UNCCAS, septembre 2009, p. 7.

2. Définie par l'INSEE comme le pourcentage d'individus vivant dans un ménage dont le niveau de revenu est inférieur à 60 % du revenu médian, c'est-à-dire inférieur au seuil de pauvreté.

3. Cf. notamment Georges Duby et Armand Wallon, *Histoire de la France rurale*, 4 volumes, Paris, Le Seuil, 1977 ; André Gueslin, *Gens pauvres, pauvres gens dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1998 ; Ronald Hubscher, « Pauvreté ou pauvretés ? Le milieu rural français au XIX^e siècle », dans Pierre Maclouf (sous la direction de), *La pauvreté dans le monde rural*, Paris, Association des ruralistes français-L'Harmattan, 1986 ; Michel Mollat, *Les pauvres au Moyen Âge. Étude sociale*, Paris, Hachette, 1977.

populaires rurales dans la France d'aujourd'hui sont en revanche peu nombreux⁴, et cet élément contribue sans aucun doute à l'invisibilité sociale de ces classes populaires rurales.

■ À LA RECHERCHE DES CLASSES POPULAIRES RURALES

L'objectif était donc de partir à la recherche des classes populaires rurales. On entend par là, à la suite d'Olivier Schwartz, la « petitesse du statut social et professionnel », « l'étroitesse des ressources économiques », « l'éloignement par rapport au capital culturel⁵ », et un certain « style de vie⁶ ».

Cette recherche, initiée en 2011, a été conduite dans un département, le Puy-de-Dôme, qui présente une variété de territoires ruraux (en plaine mais aussi en montagne, zones touristiques mais également espaces éloignés des villes et déshérités). Au terme de trois années de terrain, la recherche a débouché sur la publication de mon ouvrage *Des vies de pauvres. Les classes populaires dans le monde rural*, en 2016.

Afin d'accéder aux catégories populaires en situation de pauvreté, j'ai pris le parti d'entrer en contact par le biais des services sociaux, c'est-à-dire les travailleurs sociaux du conseil départemental et de la Mutualité sociale agricole. Toute enquête ayant ses angles morts, celle-ci ne déroge pas, et le choix effectué laisse vraisemblablement dans l'ombre une (petite) partie de la population en difficulté, celle qui n'a pas recours aux services sociaux.

Le travail de terrain s'est déroulé pendant trois étés : en 2011, dans le Livradois-Foréz et les Combrailles, en 2012 dans le Sancy, et en 2013 en Limagne. Pour chaque terrain, l'enquête⁷ a commencé par une observation des interactions entre travailleurs sociaux et usagers : quelles sont les personnes reçues ? Pourquoi viennent-elles ? Comment se comportent-elles ? Comment l'entretien se déroule-t-il ? Si la plupart du temps les

4. Julian Mischi (sous la direction de), « Campagnes populaires, campagnes bourgeoises », *Agone, Histoire, politique et sociologie*, n° 51, 2013 ; Pierre Maclouf, *La pauvreté dans le monde rural*, op. cit., 1986 ; Guenhaël Jégouzo, Jean-Louis Brangeon et Bernard Roze, *Richesse et pauvreté en agriculture*, Paris, INRA-Economica, 1998 ; Alexandre Pagès, *La pauvreté en milieu rural*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2004 ; Nicolas Renahy, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 2005.

5. Les expressions sont d'Olivier Schwartz, sociologue spécialiste de la classe ouvrière. Cf. « Haut, bas, fragile : sociologies du populaire », entretien avec Annie Collovald et Olivier Schwartz, *Vacarme*, n° 37, 2006.

6. Style de vie décrit par Richard Hoggart, dans *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Minuit, 1970.

7. Sept étudiantes du master droit et administration du secteur sanitaire et social (faculté de droit, université Clermont Auvergne) ont contribué à l'enquête de terrain : Claire Boileau, Laetitia Fraisseix, Karen Sartre, Mylène Bousset, Audrey Amblard, Anne-Sophie Briday, Pétronille Guy.

assistantes sociales du conseil départemental rencontrent les usagers dans les bureaux de la circonscription d'action sociale, à la MSA, les rendez-vous ont lieu en général au domicile des agriculteurs. À l'issue de ce premier contact, on proposait à l'usager un entretien, dans lequel il était invité à raconter son parcours. Il s'agissait bien de conduire des entretiens biographiques, dont l'objectif était de comprendre par quels mécanismes les individus sont arrivés à leur situation présente. Les enquêtés ont été invités à se raconter : non seulement parler de leur présent et de leurs difficultés (revenus, santé, addictions, alimentation, logement, mobilité), de leurs relations sociales, familiales, de leurs loisirs, de leurs relations aux services sociaux, mais aussi de leur histoire personnelle : origine familiale, sociale, carrière scolaire, trajectoire professionnelle, parcours conjugal. Au total, une centaine d'histoires de vie ont été recueillies.

À partir de ces trajectoires, plusieurs profils ont pu être mis en évidence.

QUELS PROFILS POUR LES USAGERS DES SERVICES SOCIAUX EN ZONE RURALE ?

Il est fréquent, lorsqu'on parle du rural, de traiter à part les agriculteurs. Dans cette recherche, populations agricoles et non agricoles ont été également prises en compte, ce qui à mon sens permet de véritablement reconstituer une sorte de fresque incarnant la diversité des situations et des parcours. Les interactions entre usagers et travailleurs sociaux nous ont permis d'accéder à des femmes et des hommes, des retraités, des jeunes, des actifs dont certains travaillent et d'autres pas, et des agriculteurs. Ils ont en commun de vivre avec peu, et de faire appel, plus ou moins régulièrement, aux services sociaux.

Des retraités modestes

Ces retraités ont eu des vies de « petites gens », ont souvent travaillé dur. Elles, car ce sont souvent des femmes, ont été ouvrières, employées de maison, femmes de ménage, serveuses ou cuisinières. Elles se retrouvent, à l'arrivée de la vieillesse, avec de faibles revenus, des retraites décevantes lorsqu'on a travaillé dur toute une vie (le montant de l'allocation de solidarité aux personnes âgées est de 800 euros). Lorsque le travail n'était pas déclaré, ce qui est fréquent pour les femmes, la pension de retraite se limite à peu de choses. On a là des trajectoires professionnelles de classes populaires, qui débouchent sur des retraites misérables.

Des jeunes vulnérables

Aucun, parmi les jeunes rencontrés, n'est issu de familles de classes supérieures, quelques-uns sont originaires des classes moyennes, et dans

leur écrasante majorité ils ont vécu dans des familles modestes. Les mères étaient souvent au foyer, ou bien leur profession n'est pas mentionnée précisément.

On remarque, dans les histoires de vie, beaucoup de séparations ainsi que des relations familiales difficiles voire inexistantes (du fait de refus de contact de la part du jeune) avec un des parents. La plupart ont des trajectoires scolaires malheureuses et le niveau de formation est très faible : pas ou peu de diplômes, ou des diplômes sans débouchés réels. Leur faible niveau de formation les rend extrêmement vulnérables au chômage et à la précarité. Ils prennent les emplois qu'ils trouvent, pas trop éloignés de leur domicile. Étant donné leurs faibles ressources, soit ils n'ont pas pu passer le permis de conduire, soit ils l'ont passé, mais n'ont pas de véhicule. Du fait du peu d'emplois disponibles à proximité, certains envisagent sérieusement un déménagement à Clermont-Ferrand, la capitale régionale, où les possibilités d'emploi sont plus larges.

Nous avons relevé qu'une partie de ces jeunes quittent le giron familial très tôt pour à leur tour vivre en couple. Il faut à cet égard souligner que pour beaucoup de jeunes filles des classes populaires, le couple et la maternité constituent une forme d'établissement social. C'est en devenant mère (parfois très jeunes) qu'elles entrent dans l'âge adulte.

■ Les agriculteurs en difficulté

Derrière ce vocable assez générique, les parcours de vie sont loin d'être identiques. Pour schématiser, on a pu rencontrer trois profils différents.

Les héritiers vieillissants, souvent célibataires, d'âge mûr, survivent sur des exploitations petites, pas modernisées, et pas viables selon les standards économiques actuels. Ils sont manifestement à la fin d'un parcours, et lorsqu'ils partiront à la retraite, leur exploitation disparaîtra et ils ne seront pas remplacés. Ils ressemblent aux paysans rencontrés par Raymond Depardon dans ses documentaires⁸, à ceux également de Christophe Agou dans son magistral *Sans adieu*⁹, témoins d'un monde qui n'en finit pas de s'éteindre. Ils sont en sursis et attendent, avec souvent beaucoup de lucidité, la mort sociale.

Les héritiers modernisateurs, souvent d'âge moyen (quarantaine ou petite cinquantaine), ont investi, modernisé leur exploitation, mais rencontrent des difficultés, pour des raisons conjoncturelles : séparation du couple, mésentente dans la famille, problème sanitaire sur l'exploitation, héritage complexe, etc. Ces difficultés peuvent compromettre la survie

8. Raymond Depardon, *Profil paysans*, la trilogie : *L'approche* (2000), *Le quotidien* (2004), *La vie moderne* (2008).

9. *Sans adieu*, documentaire de Christophe Agou, 2017, est tourné dans le Forez.

de l'exploitation, notamment quand il s'agit de problèmes de santé. Ils tentent de survivre.

Qu'ils soient héritiers en sursis, ou héritiers en situation de survie, ils ont dans les deux cas hérité leur exploitation de leurs parents, sans que cela soit toujours un choix personnel.

Il est un troisième profil de paysans en difficulté : des paysans que l'on qualifie à tort de « néo-ruraux » (ils sont souvent originaires de la campagne), qui sont en tout cas des non-héritiers, plus jeunes (trentenaires ou quarantenaires) et plus diplômés, qui se sont installés par envie d'être paysan, après avoir exercé quelques années un autre métier (enseignant, bûcheron, artiste, technico-commercial, animatrice, saisonnier, etc.). Leur activité n'est pas forcément très lucrative, parfois pas encore rentable. Ils ont choisi une nouvelle vie, et ont pour certains adopté un style de vie aux marges de la société.

■ Les travailleurs pauvres et les éclopés de la vie

Les « travailleurs pauvres » sont recensés dans les statistiques de l'Insee, et bien connus des travailleurs sociaux. Ceux que l'on a rencontrés sont issus des classes populaires, et n'ont choisi ni leur trajectoire scolaire ni leur parcours professionnel. Ils se retrouvent ici, dans cette campagne puy-dômoise, à prendre les emplois qu'ils trouvent, contrats à durée déterminée, ou à temps partiel. Certaines personnes sont des « quasi-travailleurs pauvres » : elles ne travaillent pas au moment de l'enquête mais travaillaient peu de temps auparavant, et vont retravailler vraisemblablement dans un avenir proche. Si elles sont aujourd'hui en congé maladie, en congé parental, au chômage, ou sans activité pour s'occuper d'un proche malade ou dépendant, le non-travail actuel n'est qu'une étape dans leur parcours de vie.

Certains enquêtés ne travaillent pas depuis un temps assez long, et perçoivent le RSA, l'AAH ou une pension d'invalidité. Dans nombre de cas, ils ont eu des parcours de vie très douloureux, et sont parfois à la limite du handicap. Certains ont vécu dans le passé des moments particulièrement éprouvants : viol, drogue, violence, abandon, alcoolisme, mort d'un proche, vie dans la rue. Ils et elles ont réussi à survivre à ces épreuves, vivent aujourd'hui à la campagne, désormais à l'abri, ayant parcouru bien du chemin. Certains ont une vie de famille, des enfants, mais l'emploi régulier et stable est lointain. D'autres traversent aujourd'hui des moments douloureux, du fait d'un conjoint violent, d'une dépression, ou d'un handicap. Ils ont en commun d'avoir vécu des difficultés telles qu'il est aujourd'hui difficilement envisageable pour eux de travailler. Certains manifestent pourtant leur envie de travailler, alors que d'autres, sans doute plus réalistes, savent bien que ce n'est guère possible, et disent qu'ils ne

peuvent pas. Ils ont aussi en commun de subsister grâce aux transferts sociaux.

Les grandes difficultés sociales et les épreuves psychoaffectives ne sont pas l'apanage de ces enquêtés. D'autres personnes rencontrées lors de l'enquête ont des histoires de vie également très difficiles. Pourquoi telle personne va-t-elle manifester plus de résistance ? Il est extrêmement difficile de répondre, car on touche là des aspects psychologiques, et plus seulement sociaux. Sur le plan des facteurs sociaux, on peut dire que certains éléments peuvent fonctionner comme une sorte de filet de sécurité : un parent qui aide, un travail qui structure, un conjoint bienveillant peuvent parfois contrarier la pente.

Au-delà de la variété des parcours individuels, ce qui semble saillant dans notre enquête, c'est la force de la reproduction sociale, phénomène dont le système éducatif est un élément clé.

Les personnes rencontrées, aux histoires différentes, aux profils variés, ont néanmoins un point commun essentiel : elles sont toutes issues des classes populaires. Ici, point de chute sociale, point d'accidents de parcours qui auraient touché des individus protégés. Ce sont bel et bien les catégories populaires fragiles, ou fragilisées par les mutations économiques et sociales, que l'on retrouve là, dans nos campagnes, derrière l'étiquette « pauvres ». Et les personnes issues des classes moyennes, qui auraient basculé dans la pauvreté, sont l'exception.

Dans certaines histoires de vie, on voit effectivement un élément qui semble déclencheur d'une descente aux enfers : perte d'emploi, maladie, décès d'un proche, divorce, etc. Loin d'être des « coups du sort », ces événements biographiques sont plus probables dans certaines conditions sociales que dans d'autres, et surtout ils vont avoir des conséquences bien plus redoutables sur les individus les plus vulnérables socialement. Là où un divorce peut être un événement aux conséquences sociales et économiques limitées pour une femme diplômée aux revenus élevés, ce même divorce peut ravager la vie d'une femme sans diplôme au foyer. Ces accidents biographiques sont plus probables dans certaines catégories sociales, et leurs répercussions sont particulièrement marquées dans ces mêmes catégories.

Constaté que l'écrasante majorité des pauvres vivant aujourd'hui dans le monde rural sont issus des classes populaires, cela nous amène à conclure à la force de la reproduction sociale, mise en lumière par Pierre Bourdieu¹⁰. Le destin social est inscrit en profondeur dans les histoires individuelles, et il est difficile, et rare, d'y échapper.

10. Pierre Bourdieu, *La reproduction*, Paris, éditions de Minuit, 1970 ; Paul Bouffartigue *et alii*, *Le retour des classes sociales. Inégalités, dominations, conflits*, Paris, La Dispute, 2004.

L'un des vecteurs les plus opérants dans la reproduction sociale, c'est le facteur scolaire. On constate que les enquêtés, à de très rares exceptions près, ont un niveau d'études très faible. Leurs propres parents étaient peu diplômés, et cette caractéristique se retrouve à la génération suivante.

Souvent, les scolarités ont été malheureuses et le passage à l'école est raconté comme une souffrance. Il est parfois décrit avec plus de légèreté, mais l'humour adopté est un humour qui dit l'échec. Certains décrivent leur parcours scolaire et disent qu'ils ont « choisi » telle voie professionnelle. Étant donné les difficultés scolaires décrites, de choix il n'y en a point. Et les itinéraires se ressemblent : difficultés scolaires, retards, puis orientation dans des séries professionnelles dévaluées, pour terminer par une sortie du système scolaire avec un petit diplôme professionnel, ou pas de diplôme du tout. Les enquêtés ont en général été orientés dans des séries professionnelles (CAP ou BEP), rares sont ceux qui restent dans les séries générales. Certains parviennent à obtenir un diplôme professionnel, mais ce n'est pas le cas de tous : certains sortent de l'enseignement secondaire sans diplôme.

Ce niveau d'études faible va constituer un handicap lourd pour la suite de leur parcours. On sait notamment que moins on est diplômé, plus on a de chances d'être au chômage.

■ LES DIFFICULTÉS VÉCUES PAR LES USAGERS DES SERVICES SOCIAUX

■ Vivre avec peu

Les enquêtés rencontrés sont nombreux à vivre en dessous du seuil de pauvreté. Parfois, ils disposent d'un revenu correct mais sont très fortement endettés, au point d'avoir un revenu disponible faible. Il est bien évidemment important, pour cerner la situation d'une personne, de prendre en compte son endettement. L'étroitesse des ressources économiques conduit toujours à devoir calculer, mais aussi, fréquemment, à avoir peur. Certains enquêtés sont très angoissés à l'idée de s'endetter, d'avoir un découvert bancaire, et l'écoute du travailleur social constitue souvent un réconfort. Avoir peu de revenu aujourd'hui provoque, chez certains enquêtés, une inquiétude pour l'avenir.

■ Être mal logé

Le logement est un point problématique, en tout cas c'est le point évoqué avec le plus de récurrence dans les entretiens avec les usagers du conseil départemental. Ceux-ci sont, pour la quasi-totalité d'entre eux, locataires.

À l'échelon de la France, la question du logement est cruciale lorsqu'on parle des inégalités. Il faut d'abord relever que 685 000 personnes n'ont pas de toit : soit elles sont sans domicile fixe, soit, et c'est la majorité (400 000), elles sont hébergées chez des tiers. Nous en avons rencontré un certain nombre dans l'enquête : personnes qui viennent habiter chez leurs parents, ou hébergées chez un frère ou une sœur pendant un temps, jeunes qui ne parviennent pas à quitter le foyer familial, etc.

Parmi ceux qui ont un logement personnel, près de 3 millions de personnes en France vivent dans des conditions de logement très difficiles (2,1 millions vivent sans confort et 800 000 dans un logement surpeuplé)¹¹. Les logements sans confort sont nombreux¹² : 5 millions, sur les 26 millions de logement en France métropolitaine. Et il n'est pas surprenant que ces logements sans confort soient largement occupés par des pauvres. Le logement constitue un poste de dépenses important pour les plus pauvres. Le taux d'effort (poids des dépenses de logement rapportées au revenu) est élevé pour les ménages modestes. Il est de 20 % pour ceux qui résident dans le parc immobilier social, et de 30 % pour ceux qui résident dans le parc immobilier privé¹³. À la campagne, les logements sociaux sont moins nombreux, et le nombre de ménages contraints de se loger dans le parc privé est proportionnellement plus élevé qu'en ville.

À la campagne, les logements en location sont souvent peu chers, mais souvent aussi en mauvais état. Les travaux qu'il faudrait faire ne sont pas faits, car les propriétaires renâclent. Certains logements sont insalubres. On a rencontré quelques situations où la personne est sans WC et sans salle de bains. Certains vivent dans des logements très inconfortables, mais ne se plaignent pas, voire refusent les aides que pourraient leur apporter les pouvoirs publics¹⁴.

Le lot commun en matière d'inconfort, c'est la mauvaise isolation. Quasiment toutes les personnes rencontrées pointent cette difficulté. La situation la plus classique est celle de personnes qui sont locataires, dont le montant de l'APL couvre la totalité ou presque du loyer, mais qui ont des factures de chauffage trop importantes pour leurs maigres ressources. On ne peut pas recenser tous les enquêtés qui ont dit dans l'entretien qu'ils avaient du mal à payer leurs factures de chauffage. Certaines personnes ont renoncé à se chauffer, car elles n'ont pas les moyens.

11. « Les inégalités en France », *Alternatives économiques*, hors-série, septembre 2012.

12. Un logement privé de confort présente au moins deux défauts parmi cette liste : infiltrations d'eau, chauffage insuffisant ou mauvaise isolation, pas de coin cuisine, pas de salle de bains, pas de WC, pas d'eau chaude. Cf. Insee *Enquête logement*, 2006.

13. Observatoire sur les inégalités, *Rapport sur les inégalités en France*, édition 2015, p. 93.

14. J'ai par exemple rencontré un paysan dans le Sancy qui vit avec sa grand-mère très âgée et dépendante mais refuse l'installation d'une salle de bains, et continue à « vider les seaux ».

■ Subir des violences

On a recueilli des histoires de viols subis pendant l'enfance ou l'adolescence, commis par des membres de la famille, ou des proches. Ils et elles n'ont pas toujours porté plainte, et n'ont pas toujours été crus lorsqu'ils ont révélé leur histoire à leurs proches.

Que sont devenus ces enfants victimes ? Nous avons rencontré un cas d'un individu victime ayant aujourd'hui une vie heureuse : il vit avec sa compagne et ses enfants, il travaille, et il dit qu'il est heureux. Mais pour les trois autres enquêtés victimes de viols, les difficultés sont toujours présentes aujourd'hui : l'une vit avec un compagnon alcoolique et elle a très peur qu'on ne lui enlève ses enfants, un autre vit douloureusement son homosexualité et ne se remet pas de la mort de sa mère ; la troisième est très fragile psychologiquement, traverse une grave dépression et n'a plus la garde de sa fille.

C'est un des éléments inattendus dans cette recherche : le nombre de situations de violences conjugales subies par les femmes. Dix-huit femmes sont concernées. Dans la plupart des cas, ces femmes subissent l'alcoolisme de leur compagnon, avec des comportements de violence plus ou moins marqués. Les victimes sont bien des femmes (un seul homme parle de l'alcoolisme de sa compagne). Certaines femmes ont vécu des années avec un homme alcoolique et violent et s'en sont séparées. L'une d'entre elles a été battue au point de manquer en mourir, et d'en conserver de graves séquelles, et son ex-compagnon a été condamné à de la prison ferme. Certaines vivent encore avec leur mari. Il faut souligner à cet égard qu'il est particulièrement difficile pour des épouses d'agriculteurs ou d'artisans de mettre fin à une union violente, car elles sont liées économiquement à leur conjoint.

Dans certains cas, l'alcool ne semble pas être présent, et c'est la violence pure qui est décrite par les femmes.

■ Mal manger

C'est sans doute une évidence, mais qui mérite d'être rappelée : l'alimentation est une difficulté pour les classes populaires, et dans les campagnes, tout le monde n'a pas un potager. La consommation de produits frais, de légumes, de fruits, semble limitée. Beaucoup d'enquêtés disent qu'ils mangent des pâtes, se restreignent sur beaucoup de produits, mentionnent qu'ils ne mangent pas ce qu'ils souhaiteraient, qu'ils ne peuvent pas nourrir leurs enfants comme ils le voudraient. Les enquêtés rencontrés, pour la plupart, font leurs courses dans les supermarchés discount situés à proximité. Et lorsqu'ils résident loin d'un bourg où ils peuvent trouver une grande surface, ils se débrouillent, y compris

lorsqu'ils n'ont pas de moyen de locomotion, pour se rendre régulièrement dans un supermarché. Les enquêtés en grande difficulté sont orientés par les travailleurs sociaux vers les épiceries solidaires ou (selon les territoires) les Restos du cœur, le Secours populaire ou le Secours catholique.

■ Santé : trouver un médecin, payer les soins, penser à prendre soin de soi

Trouver un médecin à la campagne

Lors de l'enquête, certaines personnes ont expliqué qu'il n'y avait plus de médecins dans leur village. Ces cas existent, mais ils sont peu fréquents, et ceci n'a pas été relevé comme une difficulté. On sait par ailleurs que les inégalités sociales en matière de santé sont faibles concernant les consultations chez les généralistes, mais très élevées pour les consultations chez les spécialistes (un cadre consulte deux fois plus souvent un spécialiste qu'un ouvrier qualifié). On pourrait donc dire qu'il faut sans doute parcourir plus de kilomètres à la campagne qu'en ville pour aller consulter, généralistes comme spécialistes, mais ceci est vrai quelle que soit la catégorie de population, pour les riches comme pour les pauvres. Il ne s'agit pas de nier le problème de désertification médicale dans certains territoires, mais les situations sont contrastées de ce point de vue, et ce n'est sans doute pas la question centrale pour les populations les plus modestes. Certaines personnes rencontrées ont manifestement des difficultés psychologiques importantes, qui ne sont pas toujours prises en charge. Les psychologues et psychiatres sont quasi-inexistants à la campagne, et il est donc difficile d'envisager une thérapie, avec des temps de transport. Les addictions, au tabac et à l'alcool, nombreuses, ne sont quasiment jamais prises en charge. En ce qui concerne l'alcoolisme, il faut souligner à quel point les histoires de vie des individus sont marquées par ce fléau. Rares sont les entretiens au cours desquels la question de l'alcool n'apparaît nulle part. Ces problèmes d'alcool ne sont quasiment jamais mentionnés comme ayant été pris en charge. C'est comme si l'alcool faisait partie de la vie et des malheurs quotidiens, sans qu'on y puisse rien.

Avoir les moyens financiers de se soigner

Voici une difficulté beaucoup plus réelle, souvent rencontrée chez les personnes enquêtées. Elles disent qu'elles renoncent ou qu'elles reculent dans le temps la consultation chez l'ophtalmologiste, ou chez le dentiste, du fait de la mauvaise prise en charge de ces soins. La part à la charge des assurés est trop élevée pour ceux qui ont peu, et qui parfois n'ont pas de complémentaire santé. Il arrive que la personne n'évoque pas le fait qu'elle renonce à un soin, mais l'enquêteur perçoit sa difficulté pour voir, ou observe qu'il lui manque des dents, ou que ses dents ne sont pas soignées. C'est le cas par exemple de cette retraitée, qui après une vie de travail épuisante dans la restauration et l'hôtellerie, se retrouve locataire d'une maison très isolée, et très délabrée, avec un chauffage défectueux,

et qui vit donc sans chauffage. Il ne lui reste que deux dents, elle aurait besoin d'un appareil, mais c'est beaucoup trop coûteux pour ses maigres ressources. C'est également le cas de cette autre retraitée qui, avec les 700 euros du Fonds de solidarité vieillesse, ne peut pas imaginer financer une prothèse auditive.

Se soucier de soi et de son corps

L'attention que l'on porte à son état de santé n'est pas également répartie dans la population. Cette attention est fortement liée au niveau de formation des personnes. Certains sociologues utilisent le terme de « culture du corps¹⁵ » pour désigner cet ensemble d'attentions, de pratiques : en fonction de nos conditions d'existence, plus ou moins enviables, en fonction de nos conditions de travail, plus ou moins pénibles, qui requièrent plus ou moins la force physique, on va se représenter notre corps, sa résistance, ses besoins, de façon différente.

Ainsi, pour beaucoup d'hommes des classes populaires, ouvriers, agriculteurs, leur valeur économique repose sur leur capacité à affronter la peine, la fatigue, le danger, la pénibilité. Et cela produit une culture du corps qui va survaloriser et surestimer les capacités physiques et dissuader de reconnaître ses défaillances corporelles, ses faiblesses, ses difficultés, mais aussi d'aller consulter par prévention. Chez les agriculteurs, on retarde souvent la venue du médecin, et la prévention n'est guère pratiquée. Cela engendre parfois des catastrophes, lorsque des maladies graves sont décelées beaucoup trop tard. Chez beaucoup d'hommes des classes populaires, on ne ressent pas le besoin d'aller chez le médecin, car on valorise la force, la résistance, il faut, comme on dit, « être dur au mal », tel cet agriculteur des Combrailles, malmené par un père autoritaire, ayant travaillé très dur toute sa vie, et aujourd'hui atteint d'un cancer, ce qui le contraint à modifier son activité. Mais se ménager, prendre soin de soi, ce n'est pas si simple quand on est totalement seul, qu'on a appris à ne pas s'écouter, et il raconte sans bien se rendre compte qu'il va casser du bois en plein soleil au milieu d'une séance de chimiothérapie.

■ Être mobile ?

La question des déplacements à la campagne suscite beaucoup de commentaires, notamment chez les travailleurs sociaux qui souvent mettent en avant cette difficulté.

Dans l'enquête, il apparaît que lorsque les personnes ont le permis ainsi qu'un véhicule, le coût de la voiture, de l'essence, ainsi que des

15. Alain Bihr et Roland Pfefferkorn, « Les inégalités sociales de santé », *Interrogations*, n° 6, juin 2008 ; Annette Leclerc, Didier Fassin, Hélène Grandjean, Monique Kaminski et Thierry Lang, *Les inégalités sociales de santé*, Paris, La Découverte-Inserm, 2000.

réparations, est souvent souligné. C'est un élément à prendre en considération notamment dans la recherche d'emploi : certains indiquent qu'il n'est pas « rentable » d'accepter un emploi faiblement rémunéré s'il faut retrancher le coût des déplacements.

Pour les jeunes, ou moins jeunes, qui n'ont pas le permis, les déplacements sont problématiques dans certains cas. Cependant, cette question ne constitue pas le cœur du problème : les difficultés d'une personne ne viennent pas du fait qu'elle n'a pas le permis et qu'elle vit à la campagne. Les difficultés se cumulent : elle est jeune, sans diplôme, sans aide de sa famille, avec des enfants à charge, etc. C'est le cumul de difficultés qui pose problème, et non l'absence du permis en tant que tel.

Notons aussi que, souvent, les personnes mentionnent qu'elles se débrouillent pour se déplacer : c'est un voisin, un ami ou un parent qui emmène à la ville pour telle course, telle formalité.

■ I QUELLES SPÉCIFICITÉS DU TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU RURAL ?

Dans certains cas, assez nombreux, les usagers manifestent de la gêne dans l'interaction avec le travailleur social. Certains expliquent qu'ils ont tout essayé avant de venir. Dans d'autres cas, et notamment pour ceux qui ont un suivi à long terme, on sent une habitude de venir dans les permanences, et il y a un lien régulier avec l'assistante sociale, qui a une sorte de « clientèle » ou de « patientèle ». Parfois, et notamment pour ceux qui ne viennent que ponctuellement, les usagers disent qu'ils viennent sans illusion, sachant qu'ils n'ont droit à rien. Il est rare malgré tout que le ton soit agressif. C'est une différence assez nette avec le milieu urbain.

■ II La mission première : faire accéder aux droits

Le travail social conserve une grande importance en milieu rural : il est une des (dernières) figures essentielles de l'État providence dans les campagnes. Il permet l'accès aux droits pour celles et ceux qui n'imaginent pas toujours en avoir. Le travail social permet l'accès aux droits a fortiori dans les campagnes isolées, où bien souvent l'utilisateur ne réclame pas, et ne sait pas à quoi il a droit. En matière de logement par exemple, souvent les usagers ne savent pas que des financements sont possibles pour l'amélioration du confort de leur logement.

Du côté des agriculteurs, il n'est pas rare que l'assistante sociale de la MSA doive œuvrer pour parvenir à convaincre un paysan en difficulté qu'il a le droit de percevoir le RSA. Beaucoup de paysans, qui travaillent dur et dans des conditions difficiles, considèrent qu'ils devraient vivre décemment de leur travail, sans être contraints de se tourner vers les dispositifs d'aide publique. Il faut alors les convaincre qu'ils ont un droit.

Représenter l'État social dans les territoires ruraux

Dans un contexte de retrait des services publics, de fermeture d'écoles, de guichets de la Poste, les travailleurs sociaux constituent peut-être ce qui reste de l'État providence dans les territoires ruraux que certains ont pu qualifier de « périphériques¹⁶ ». Leur présence dans l'espace rural est d'autant plus déterminante dans ce contexte. Or, l'exercice de leurs missions nécessite une organisation du travail qui n'est plus au goût du jour des politiques publiques. Par exemple, en hiver, se rendre chez un agriculteur pour constituer un dossier de RSA, prendre du temps pour l'écouter, le soutenir dans ses démarches, faire le point sur sa situation, etc., constitue bien une mission utile pour la collectivité. Mais il n'est pas certain que cette mission survive longtemps aux coupes budgétaires actuelles et aux exigences de performance désormais souhaitées par l'État (*new public management*).

Un rôle de veilleur social dans un contexte de surveillance des pauvres

On dit souvent, et certains travaux de science politique l'ont démontré¹⁷, que l'échelon du « guichet », c'est-à-dire l'endroit où existe un face-à-face entre usagers et administration, est un des derniers lieux de l'écoute, un des derniers dans un temps où la misère sociale est sommée de ne pas trop faire de bruit. Le travailleur social est parfois la dernière (seule) personne qui écoute. Mais ce n'est pas seulement d'écoute dont il s'agit. Pour certaines personnes particulièrement isolées, l'assistante sociale est une sorte de veilleur social. Je pense notamment à de vieux agriculteurs, dans des zones reculées, qui ne voient pas grand monde, qui parlent peu, pour qui parfois l'assistante sociale est un lien précieux. Ainsi, un peu comme l'on fait de la « veille juridique », ou comme on « veille sur quelqu'un », les travailleurs sociaux des zones rurales seraient aujourd'hui celles et ceux qui prennent soin et sont attentifs à ceux qui ont peu. Et il n'est pas anodin sans doute de souligner qu'à l'heure où l'on demande aux institutions et à certains personnels (de Pôle emploi, de la CAF, de la CPAM, etc.) de surveiller les pauvres (suspectés de ne pas être si pauvres que cela, ou de ne pas faire assez d'efforts pour ne plus l'être, ou de profiter du système), les travailleurs sociaux ont encore une mission de veiller sur ces pauvres.

16. Christophe Guilluy, *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, Paris, Flammarion, 2014.

17. Vincent Dubois, *La vie au guichet. Relations administratives et traitement de la misère*, Paris, Economica, 1999 ; Yasmine Siblot, *Faire valoir ses droits au quotidien. Les services publics dans les quartiers populaires*, Paris, Presses de Science Po, 2006 ; « Classes populaires et services publics », *Sociétés contemporaines*, n° 58, 2005.

■ I CONCLUSION

Cette recherche, dont le sujet central n'était pas la question du travail social, donne néanmoins à voir un certain nombre de pratiques et permet de mettre en évidence les missions du travail social en milieu rural. Elle permet également d'interroger certains sujets, dont quelques-uns sont à l'évidence des questions sensibles dans le milieu du travail social. Ainsi, les résistances affichées par une fraction des travailleurs sociaux à la notion de reproduction sociale peuvent susciter une certaine perplexité. Sans doute, cela renvoie-t-il au contenu des formations en travail social, mais aussi à la formation tout au long de la vie dans ces professions ? Peut-être cela renvoie-t-il également à la difficulté pour les institutions sociales à appuyer des travailleurs sociaux livrés à eux-mêmes, dans un monde rural qui intéresse très peu les gouvernants et les politiques publiques en général.